Elections législatives du 19 mars 1978



Candidat de la Gauche unie

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

LE 12 MARS,
NOUS AVONS FAIT LE BON CHOIX

En accordant à la Gauche près de 60 000 voix, nous avons affirmé notre volonté de barrer la route à la démagogie et aux excès du R.P.R. Malgré une débauche inouïe de moyens financiers, celui-ci perd plus de 7,5 % de ses voix et ne peut même pas compter sur un report unanime des électeurs centristes, inquiets à juste titre, devant les méthodes et les procédés chiraquiens.

DESORMAIS, LA MAJORITE C'EST LA GAUCHE

Dans notre circonscription qui, dès 1973, a donné l'exemple, **le dynamisme et la compétence d'Alain VIVIEN** reçoivent aujourd'hui leur récompense : ses voix ont augmenté de 50 % en cinq ans.

Le soutien des Radicaux de Gauche dès le premier tour et le désistement de Robert LAPORTE, candidat du Parti Communiste Français, ainsi que de l'ensemble des forces de progrès, font désormais d'Alain VIVIEN le CANDIDAT de la GAUCHE toute entière au second tour.

Le 19 MARS, le succès d'Alain VIVIEN, sur qui reposent désormais les espérances de la majorité de nos concitoyens lui permettra :

- d'aller de l'avant et de travailler avec plus d'efficacité encore ;
- de concrétiser les propositions du Programme Commun de gouvernement pour assurer :
  — le redressement de notre économie ;
  — les réformes sociales urgentes ;
  — le mieux-être des habitants de nos 94 communes et la défense de la qualité de notre environnement (voir au verso).

LE 19 MARS PROCHAIN
PAS UNE VOIX NE DOIT MANQUER
à ALAIN VIVIEN

NOUS AVONS BESOIN DE LUI. IL PEUT COMPTER SUR NOTRE CONFIANCE ET NOTRE SOUTIEN

LE SUCCES D'ALAIN VIVIEN
Député, Candidat de la Gauche Unie
et du Dr A. ZINS, suppléant

SERA NOTRE VICTOIRE

REPONSES A QUATRE QUESTIONS POSEES PAR DES ECOLOGISTES DE LA CIRCONSCRIPTION DE MELUN

1° Etes-vous pour l'arrêt de l'urbanisation galopante en Seine-et-Marne dès maintenant ?

Oui. L'urbanisation galopante est l'œuvre de MM. BOSCHER et JACQUET, auteurs R.P.R. de la loi sur les Villes Nouvelles ainsi que de M. MONOD, ex-directeur de la D.A.T.A.R. et actuellement secrétaire de M. CHIRAC.

Nous avons toujours condamné cette politique qui saccage notre environnement et détruit les terres agricoles. D'abord en refusant de voter la loi ci-dessus puis en en demandant l'abrogation. Ensuite, en stoppant l'urbanisation galopante (comme à COMBS-LA-VILLE), sur le plan municipal et en exigeant par délibération, la révision en baisse de tous les S.D.A.U. spécialement en ville nouvelle.

2° Souhaitez-vous substituer au nucléaire dévastateur des énergies douces et non épuisables ?

Le tout-nucléaire est une position défendue par la majorité sortante et particulièrement par MM. CHIRAC et DELOUVRIER (en tant que Président d'E.D.F.). Etant donné les risques inouïs que le nucléaire fait peser sur la survie des espèces vivantes, je ne suis pas favorable à la poursuite de cette politique. Je crois, par contre, tout à fait nécessaire de lui substituer les énergies douces et inépuisables telles que la géothermie (comme à MELUN et au MEE-SUR-SEINE) ou l'énergie solaire.

3° Acceptez-vous une remise en cause de notre économie contemporaine qui exige surconsommation et gaspillage pour survivre ?

Le système économique actuel multiplie le gaspillage pour des raisons évidentes : la loi du profit passe aujourd'hui avant l'intérêt collectif. Je soutiendrai tous les efforts qui tendront à réduire les gaspillages et à substituer à la surconsommation un système économique équilibré qui tienne compte des besoins de solidarité entre nations industrielles et pays sous-développés. Concrètement, je voterai toute législation qui assurera la récupération des produits gaspillés et, consécutivement, la protection des ressources naturelles.

4° Etes-vous favorable à l'institution d'une démocratie nouvelle où le pouvoir décentralisé vers la région permettrait aux citoyens de participer aux affaires publiques ?

La Gauche a proposé depuis longtemps que les régions deviennent des collectivités locales de plein exercice (contre la majorité sortante qui veut les limiter à n'être que des « établissements publics »). Je suis donc favorable à la décentralisation des pouvoirs. L'institution de consultations locales me paraît une bonne chose, à condition qu'elles soient juridiquement valides, ce qui n'est pas le cas jusque-là. Je ne verrai aucun inconvénient à revoir la jurisprudence actuellement en vigueur. Sur le plan local, dans ma propre commune, j'ai constitué dès mon arrivée à la mairie des commissions ouvertes à tous sur l'ensemble des questions municipales. Ces commissions connaissent un très vif succès, comme chacun peut en témoigner, et contribuent utilement à assurer une réelle concertation à la base.

Imprimerie LEGRAND et Fils, Melun